

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

Nombre de membres : Date de convocation : d'affichage : idem

En exercice : 14

15/05/2023

Présents : 14

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOCELLES

N° délibération : 342023

Séance du 22/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain WOIRGNY, Maire.

Présents : A. WOIRGNY, B. LETOFFE, G. DEMONDION, S. PARMENTIER,
J. OLIOT, P. ALBISER, B. PETITJEAN, J-L. XEMAIRE, A. LOUIS,
E. MOREL, E. MELLOUKI, J-C. CLEMENT, M. CAEL, M. BREDELET

Absents excusés : /

Procurations : /

Vote : 14 Pour

Secrétaire : Monsieur Jérôme OLIOT

Objet : DM1 Budget Principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Modifie le **budget Principal** ainsi qu'il suit :

- Article 231, opération 94 : - 1 360,00 € (aménagement centre bourg)
- Article 1681 : + 1 360,00 € (autres emprunts)
- Article 21538, chapitre 21 opération 202 : - 1 206,21 € (extension réseaux secs pour parcelle BR PROMOTION, rue de la Patience)
- Article 2041512, chapitre 204, opération 202 : + 1 206,21 € (extension réseaux secs pour parcelle BR PROMOTION, rue de la Patience)

Pour extrait conforme,
Le 23 mai 2023
Le Maire,
Alain WOIRGNY



Alain WOIRGNY

ALAIN WOIRGNY
2023.05.23 11:36:09 +0200
Ref:20230523_112601_1-1-O
Signature numérique
le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

Nombre de membres : Date de convocation : d'affichage : idem

En exercice : 14 15/05/2023

Présents : 14

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOCELLES

N° délibération : 352023

Séance du 22/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain WOIRGNY, Maire.

Présents : A. WOIRGNY, B. LETOFFE, G. DEMONDION, S. PARMENTIER,
J. OLIOT, P. ALBISER, B. PETITJEAN, J-L. XEMAIRE, A. LOUIS,
E. MOREL, E. MELLOUKI, J-C. CLEMENT, M. CAEL, M. BREDELET

Absents excusés : /

Procurations : /

Vote : 13 Pour – 1 Abstention (A. LOUIS)

Secrétaire : Monsieur Jérôme OLIOT

Objet : Contrats de travail au service technique

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que cette délibération annule et remplace celle du 13 avril 2023, n° 272023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à 13 Voix Pour et 1 Abstention :

- d'embaucher Monsieur Romary VALENTIN en Contrat Emploi Compétence à compter du 30 mai 2023 pour une durée de 9 mois et un temps de travail hebdomadaire de 21 heures avec une aide financière de l'Etat à hauteur de 60 % du taux brut du SMIC par heures travaillées.

- de renouveler le Contrat Emploi Compétence actuel de Monsieur Denis DEMANGE à compter du 1^{er} juin 2023 pour une durée de 6 mois et un temps de travail hebdomadaire de 20 heures avec une aide financière de l'Etat à hauteur de 60 % du taux brut du SMIC par heures travaillées.

Pour extrait conforme,
Le 23 mai 2023
Le Maire,
A. WOIRGNY




Alain WOIRGNY

ALAIN WOIRGNY
2023.05.23 11:36:11 +0200
Ref:20230523_112801_1-1-O
Signature numérique
le Maire